



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE - **COMMUNE DE FOREST**
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : **Chaussée de Bruxelles 22
Chaussée de Bruxelles 24**

Identité du demandeur : Commune de Forest

Demande de : permis d'urbanisme

Objet de la demande : **Changer l'affectation des logements situés aux étages d'un immeuble mixte en équipement d'intérêt collectif (permis à durée limitée) - PU 27652**

PRAS : zones mixtes, zones de parcs

Motif principaux de l'enquête :

application de la prescription générale 0.12. du PRAS (modification (totale ou partielle) de l'utilisation ou de la destination d'un logement ou démolition d'un logement)

L'enquête publique se déroule :

A partir du 09/03/2021 et jusqu'au 23/03/2021 inclus

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : <https://urbanisme.irisnet.be/permis>

Le dossier est également consultable à l'administration communale au service URBANISME ENVIRONNEMENT sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus au plus tard le 23/03/2021, soit :

- par écrit à l'attention du : **Secrétariat de la Commission de concertation, chaussée de Bruxelles 112 - 1190 Bruxelles**
- à l'adresse e-mail : commissiondeconcertation@forest.brussels
- sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 :

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation.

Le lieu et l'heure de passage seront déterminés ultérieurement.

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation est disponible, sur demande, au service URBANISME ENVIRONNEMENT 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Forest,

le 25/02/2021

Par le Collège :
La secrétaire communale,
(s) Betty MOENS

Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,
(s) Alain MUGABO



Certificat d'affichage

Getuigschrift van aanplakking

Urbanisme Environment
Stedenbouw Leefmilieu

PERMIS D'URBANISME - PU 27652

Le soussigné certifie avoir affiché ce jour, conformément au COBAT et ses arrêtés d'application, l'affiche relative à la demande :

De ondergetekende bevestig aangeplakt te hebben, overeenkomstig de GBWRO en toepassingsbesluiten, het aanplakbiljet betreffende een aanvraag :

demandeur :

aanvrager : Commune de Forest

bien sis : Chaussée de Bruxelles 22

goed gelegen : Chaussée de Bruxelles 24

A Forest - Te Vorst,

.....

